

ILES ST PIERRE ET MIQUELON

LE FOYER PAROISSIAL

BULLETIN MENSUEL

AVRIL 1949

(26^e année. — No 04)



PHOTO BRIAND

Le quai de la Roncière.

Administration :

Presbytère de St Pierre

Abonnements : } St Pierre : 50 f. ; France : 75 f
} Canada : 100 f ; Etranger : 120 f

Calendrier du Mois de Mai 1949

N. B.— Pendant ce mois, l'exercice du mois de Marie aura lieu tous les soirs à 6 h. excepté les dimanches et les jours où il y a un office paroissial à 8 h.

1 Dimanche.— 2ème après Pâques et fête des Saints apôtres Philippe et Jacques.

2 Lundi.— St Athanase.

3 Mardi.— Invention de la Sainte Croix.— Après les messes les fidèles seront admis à vénérer la relique de la vraie Croix.

4 Mercredi.— Fête du patronage de St Joseph.

5 Jeudi.— S. Pie V, pape.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi.— St Jean.— 1^{er} du mois — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir, à 8 h., office en l'honneur du Sacré Cœur.

7 Samedi.— St Stanilas.

8 Dimanche.— 3ème après Pâques.— FÊTE NATIONALE de Ste JEANNE d'ARC, patronne de la France.— A la messe de 6 h., communion mensuelle des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— 7 h. 30. Première communion des petits enfants arrivés à l'âge de 7 ans.— Pas de messe des enfants.
À 10 h., Grand'Messe solennelle.

9 Lundi.— St Grégoire de Naziance.

10 Mardi.— St Antoine.— A 7 h. messe du Tiers-Ordre.

11 Mercredi.— Octave de St Joseph.

12 Jeudi.— St Nérée et ses compagnons martyrs.

13 Vendredi.— St Robert Bellarmin.

15 Dimanche.— 4ème après Pâques.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie.

16 Lundi.— St Ubald.

17 Mardi.— St Pascal Baylon.

18 Mercredi.— St Vénance.

19 Jeudi.— St Pierre Célestin.

22 Dimanche.— 5ème après Pâques.— Fête des Marins.

23 Lundi — Rogations.

24 Mardi.— Rogations.

25 Mercredi.— Rogations.— St Grégoire VII.

26 Jeudi.— Fête de l'Ascension.— Clôture du temps des Pâques.— Offices comme les dimanches.

27 Vendredi— St Bède le Vénérable.— Commencement de la neuvaine préparatoire à la fête de la Pentecôte.

28 Samedi— St Augustin.— A 7 h., messe et communion mensuelle des Enfants de Marie.

29 Dimanche.— Dans l'Octave de l'Ascension.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre.

31 Mardi.— Ste Vierge, médiatrice de toutes les grâces.



La plus haute science, c'est encore de savoir faire le bien.



Actes Paroissiaux

(DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1949)

BAPTÈMES.— Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 27 mars, — CHARTIER Eliane-Jocelyse ; Parrain : Armand Chartier ; Marraine : France Chartier. — Le 27, — BRIAND Anne-Marie Parrain : Georges Goïcoéchéa ; Marraine : Thérèse Goïcoéchéa. — SIOSSE Paul-Joseph ; Parrain : Ernest Siosse, père ; Marraine : Raymonde Siegfriedt. — GIRARDIN Lucien-Auguste ; Parrain : Auguste Audoux ; Marraine : Madeleine Audoux. — Le 5 avril, — BUSNOT Cyrille-Eugène ; Parrain : Gaston Vidal ; Marraine : Marie Busnot. — Le 10, GUIBERT Jeanne-Marie ; Parrain : Jean Arrozaména ; Marraine Octavie Guibert.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 4 avril, Paul-Lucien GOUPIELIÈRE, 3 mois. — Le 13, Eugène THÉAULT, 55 ans. — Marie-Josepha BRIAND, née Quinton, 69 ans.

Pour lui permettre de continuer la remise en état de l'Eglise et des bâtiments de la Préfecture. Monseigneur a l'intention de faire une KERMESSE ou vente de charité avec jeux, au mois de décembre. Il avertit dès maintenant pour que l'on puisse à loisir préparer quelques travaux et il sera reconnaissant à tous les amis de St Pierre qui se trouvent en France, au Canada ou aux Etats-Unis qui voudront bien contribuer au succès de cette entreprise par leurs envois.

Madame Valiquet, née Pen, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont, directement ou par l'intermédiaire de sa mère, témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort accidentelle de son mari.



Pour suivre la vie de l'Eglise

Nous sommes maintenant dans le temps pascal, cette période de huit semaines qui va du Samedi-Saint au Samedi de la Pentecôte ; elle tire son caractère de la fête même de Pâques dont elle est le prolongement. On y commémore les mystères de la Résurrection, de l'Ascension du Sauveur et de la descente du St Esprit sur les Apôtres. Les deux derniers mystères découlent du premier, et ainsi la résurrection de Jésus, ou la Pâques, forme le point culminant, un centre vers lequel convergent toutes les autres fêtes de l'année. Il n'est pas étonnant qu'on l'ait appelée la fête des fêtes, la solennité des solennités.

Le mois de mai commence par le deuxième dimanche après Pâques. C'est le dimanche du Bon Pasteur, à cause de la comparaison qu'emploie Jésus dans l'Evangile du jour pour se présenter à nous. L'Eglise a choisi cet évangile pour nous apprendre qu'après sa Résurrection et son Ascension, Notre Seigneur demeure le chef et le pasteur invisible de nos âmes, qu'il gouverne son Eglise comme un pasteur guide son troupeau. Elle nous apprend en même temps que, pendant son dernier séjour sur notre terre, Jésus a établi la forme de gouvernement de son Eglise. St Pierre et ses successeurs, les pontifes romains, en seront les Pasteurs visibles, tandis que Notre Seigneur lui-même demeurera le pasteur invisible ; sur sa volonté devront se régler et sur son exemple devront se modeler tous ceux qui seront appelés à le représenter ici-bas.

Pour le troisième dimanche après Pâques, l'Eglise a choisi dans le discours de Notre Seigneur après la Cène le passage où Jésus prononce ces mystérieuses paroles : « *Un peu de temps et vous ne me verrez plus, encore un peu de temps et vous me reverrez.* » Ces expressions n'eurent pas comprises par leurs auditeurs. Selon les interprètes, elles sont susceptibles de deux sens : 1^o elles prédisent la mort prochaine de Jésus et sa Résurrection qui devra suivre trois jours après ; 2^o elles annoncent aussi l'Ascension de Jésus et son départ de cette terre, puis son second avènement à la fin des temps ; l'intervalle qui sépare ces deux événements étant considéré comme un court moment en comparaison de l'éternité.

Les paroles du Sauveur consignées dans l'Evangile du quatrième dimanche après Pâques, furent prononcées la veille de la Passion, au soi du Jeudi-Saint ; mais elles trouvent bien ici leur place dans la dernière



partie de Temps pascal, à la veille de l'Ascension. Notre Seigneur pose en effet à ses apôtres les avantages de son départ, savoir : la mission du St Esprit sur la terre, le jugement et la condamnation du monde par l'Esprit d' Dieu, l'enseignement de toute vérité par ce même Esprit de Dieu. Le St Esprit venant ici-bas, dit Jésus, enseignera aux hommes toute vérité. Sans doute, le Sauveur a révélé aux hommes tout ce qui est nécessaire pour le salut ; mais cette révélation, avant la venue du St Esprit, restait incomprise, même par les apôtres. Il a donc fallu que le St Esprit vint en donner l'explication, et c'est ainsi que sa mission n'a été que la continuation et le développement de l'œuvre de Jésus-Christ.

Avec le cinquième dimanche après Pâques commence la semaine qu'on pourrait appeler semaine des adieux. L'Evangile exprime en termes très clairs et l'annonce du départ et les recommandations dernières de Jésus. Notre Seigneur dit à ses Apôtres en cette rencontre ce que fut sa mission divine sur la terre « Sorti de Dieu le Père; » il retourne maintenant à ce Père céleste après avoir accompli ses adorables volontés. Les recommandations ont pour objet le grand devoir de la prière faite en son nom. Les Apôtres reçoivent cette assurance qu'une telle prière sera toujours exaucée ; ils peuvent compter sur l'affection, du Père Céleste, du moment qu'ils se perfectionnent dans l'amour du Fils. Du reste, Jésus leur promet de se faire leur avocat et de plaider leur cause.

Après ces adieux et ces recommandations, c'est le départ le jour de l'Ascension. On célèbre en cette fête la mémoire du jour où Notre Seigneur monta glorieux dans le ciel, quarante jours après sa résurrection ; nous fêtons en même temps la prise de possession de son trône à la droite de Dieu son Père, jusqu'au jour où il viendra juger les vivants et les morts.

Ce départ du Christ est symbolisé à la messe, lorsqu'on éteint le cierge pascal. Le cierge pascal est une figure de Jésus ressuscité. Le début du livre des Actes des Apôtres, lu à l'Epître, décrit plusieurs circonstances de cette Ascension du Christ. le Sauveur, entouré de ses Apôtres, prend avec eux un dernier repas dans le Cénacle ; il leur recommande de demeurer dans la retraite après son départ, pour se préparer à la venue du St Esprit ; il traverse une dernière fois les rues de Jérusalem et gravit la montagne des Oliviers, suivi de Marie, sa mère, de ses Apôtres et d'un grand nombre de ses disciples. Arrivé au som-

mét de la Montagne, Notre-Seigneur s'élève de terre, étend les mains pour bénir une dernière fois ses Apôtres, puis un nuage le dérobe à leurs regards. Deux anges vêtus de blanc apparaissent pour expliquer le mystère.

Les fêtes de St Joseph

Il y a la fête du 19 mars, sous le titre de : « Jour natal de St Joseph, époux de Marie ». Cette fête est d'institution relativement récente puis qu'elle ne devint fête obligatoire qu'au début du 17^e siècle. De nos jours, en beaucoup de pays, spécialement en France, la fête n'est plus que de dévotion ; mais les âmes pieuses se dédomagent dans des pratiques particulières : un jour de la semaine, le mercredi, un mois de l'année, celui de mars, sont consacrés à St Joseph.

Le mercredi qui suit le deuxième dimanche après Pâques, il y a la fête du Patronage de St Joseph, étendue à toute l'Eglise au XIX^e siècle par Pie IX à l'époque où ce Pontife déclara St Joseph patron de l'Eglise universelle. Cette fête est plus solennelle parce que le 19 mars étant en carême, la fête de ce jour passe plutôt inaperçue. On est même obligé de la déplacer quand elle survient pendant la Semaine Sainte.

ROGATIONS

Les lundi, mardi et mercredi qui précèdent l'Ascension sont appelés les jours des Rogations ou des Litanies mineures. Le mot « Rogations » implique l'idée de prières, chants et supplications pendant une procession, dans le but de flétrir la colère de Dieu et d'éloigner les fléaux mérités par les péchés des hommes. L'établissement des Rogations remonte à St Mamert, évêque de Vienne, dans les Gaules, au V^e siècle. Frappé des calamités dont souffrait alors la Gaule méridionale, ce prélat prescrivit dans son Eglise trois jours de prières et de pénitence avant l'Ascension. Au VIII^e siècle le pape Léon III adopta cette pratique pour l'Eglise universelle.

Des prières analogues existaient à Rome dès le IV^e siècle et étaient fixées au 25 avril. Ce sont les litanies majeures. A l'origine elles avaient pour objet de célébrer l'anniversaire du jour où St Pierre entra à Rome pour faire la capitale du monde chrétien : St Georges le Grand donna à cette supplication une plus grande solennité et voulut qu'elle fut récitée pour écarter les fléaux de la ville éternelle.





Un apôtre de la mer : Le Frère EUGÈNE BERGÉ

Le Fr. Eugène Bergé était né à Toulouse le 5 mai 1869. Il fit quelques études mais sans peut-être un but très précis. Il y avait alors dans la grande cité méridionale une communauté assomptioniste, nombreuse et active qui s'occupait de presse et d'œuvres sociales. Le jeune homme fit partie d'un Cercle de jeunes gens et fut orienté de cette manière vers les Pères de l'Assomption.

Il fit son noviciat à Livry et y prit l'habit le 19 mars 1894. C'est là qu'il prononça ses premiers vœux le 25 mars 1895, et même ses vœux perpétuels, en février 1903.

Attaché quelques mois à Bordeaux, dès la fin de 1895, il est affecté aux « Oeuvres de Mer » et, cette même année, il entreprend sa première compagnie en compagnie du P. Hamon, dans les parages de St Pierre et Mi-quelon, et qui se termina par le tragique naufrage du bateau de l'Oeuvre, le « Saint-Pierre ».

Jusqu'en 1927, le Fr. Eugène Bergé reprendra chaque année la mer pour veiller spécialement sur la « Maison de famille », établie à St Pierre, et où se faisait un bien spirituel immense, tandis que les marins y retrouvaient régulièrement livres, bien être et soins. Le Frère totalisera ainsi une trentaine de campagnes. Il aimait vraiment ses marins, malgré leurs défauts et les surprises qu'ils lui réservaient parfois. Son zèle et une certaine distinction naturelle lui méritèrent l'estime des membres du Comité. Le Frère se tenait à la Maison de famille de St Pierre, en surveillant l'administration, mais surtout rendant à longueur de journée, les milles services dont avaient besoin les marins, si loin de chez eux, si ennuyés parfois par cette vie accidentée et pleine d'imprévus.

Pour mesurer un peu l'activité du Frère, notons des chiffres : en vingt-six ans, il faut compter 414 naufragés recueillis, 1582 malades hospitalisés, 23.626 journées de soin, 3.333 dons de médicaments, 620.618 lettres transmises ou reçues.

Dieu, sans doute, a récompensé le Fr. Eugène de cette vie de dévouement consacrée presqu'entièrement aux marins. Mais les hommes n'ont pas manqué à l'occasion de l'exalter aussi. Déjà en 1912, l'Académie Française lui décernait le prix Montyon et, en 1923, le Président de la République le faisait chevalier de la Légion d'Honneur. « Elle venait récompenser, écrivait à l'époque le journal « Havre-Eclair », vingt-six années passées au service de nos populations de marins pécheurs. Son abnégation et son dévouement sont légendaires parmi ceux-ci et nulle récompense ne fut mieux méritée que celle qui brille maintenant sur la poitrine de ce saint homme aimé et vénéré de tous ceux (et ils sont innombrables) qui ont eu recours à ses services ».



La cérémonie se déroula à bord du navire-hôpital « Jeanne d'Arc » le 17 avril 1922 le jour même où le frère prenait place sur ce bateau pour sa 26ème campagne à Terre Neuve. La décoration fut remise par l'Amiral de Gueydon, à l'issue d'une messe très solennelle, célébrée sur le bateau. On avait laissé le Frère dans l'ignorance totale de l'évènement par crainte qu'il ne se dérobât, et ce fut très ému qu'il s'avance pour recevoir la croix. Elle s'accompagnait de cette citation : « Monsieur Bergé, François-Eugène, en religion Fr. Eugène, directeur de la Maison de Famille des Oeuvres de Mer à Saint-Pierre et Miquelon — comme sous-directeur et directeur pendant vingt-six ans consécutifs de la même Maison de Famille à St Pierre et Miquelon — s'est prodigé sans compter pour procurer aux marins, pendant les heures de relâche des bâtiments de pêche, un abri moral et matériel sain, et a fait preuve d'une activité et d'un dévouement inlassable dans l'accomplissement de son œuvre d'assistance aux gens de mer. »

L'âge d'abord, et aussi d'autres circonstances arrachèrent le Frère à son œuvre et de 1926 à 1932, il fut attaché à la résidence de Bordeaux, sans cesser pour autant de s'occuper des marins. Il fonda, avec le concours de personnes dévouées, l'Oeuvre du Livre du Marin, destinée à assurer aux marins, sur les bateaux, une lecture saine et attrayante. Il rassembla ainsi une quantité considérable d'ouvrages, dont les responsables assuraient la distribution et la garde.

De 1934 à 1938, il donna encore une part importante de son activité à la Maison des Marins de Toulon, qui remplit dans ce port une mission analogue à la Maison de St Pierre.

Durant cette période, on le vit également à Lourdes, spécialement à la saison des pèlerinages, assurer une sorte de permanence au monument de la Reconnaissance interalliée, secouant ainsi le P. Honoré, habituellement retenu à Paris. Il profite de cette facilité qui lui était donnée pour organiser une participation nombreuse des marins aux pèlerinages, et tout spécialement au pèlerinage national. Chaque année, ils figuraient en nombre à la procession du Très Saint Sacrement, entourant le navire de guerre en réduction qu'ils portaient en hommage à la Vierge. Combien de lettres de jeunes marins sont venues attester le bien que ces séjours à Lourdes avaient fait sur leurs âmes.

Cependant la santé du Frère ne cessait de s'altérer et, en 1938, il alla chercher à Lorgues un repos bien mérité. Il devait y mourir dix ans après le 3 octobre 1948, après avoir vu ses forces décliner peu à peu, et même dans les dernières années il ne pouvait bouger et parler que difficilement.



AVIS

La COMPAGNIE FRANÇAISE d'ASSURANCES sur la VIE «LE PHÉNIX», représentée à St Pierre par M. Gaston Marsoliau, est heureuse de faire connaître à la population son intention de solliciter des contrats d'Assurances Vie.

Tous renseignements vous seront fournis par notre agent à Saint Pierre.

Pères et Mères de famille,

Songez au sort de vos enfants si vous veniez à disparaître. Songez à leur avenir,

Constituez-vous annuellement, par une économie forcée, un capital pour vos vieux jours.

Jeunes Gens, Jeunes filles,

C'est le moment pour vous qui débutez dans la vie d'épargner, donc de vous assurer. N'hésitez pas, cette assurance sera peut-être le point de départ de votre avenir et de votre indépendance.

Toutes les combinaisons possibles vous sont offertes. Les tarifs du PHÉNIX sont des plus avantageux.

S'ASSURER, c'est faire acte d'hommes et de femmes conscients de leur DEVOIR et de leur RESPONSABILITÉ.

L'agent du « Phénix »,

Gaston MARSOLIAU

— To t ce qui concerne les soins de la chevelure et du visage. —

≈ SALON de COIFFURE ≈

QUAI de la RONCIÈRE,

SAINT-PIERRE.

Ouvert tous les jours (sauf le dimanche et le lundi matin) de 8 h. à midi ; de 13 h. à 19 h. et à partir de 20 h.

Prix raisonnables — Travail soigné.

NEW BELMONT HOTEL



L'hôtel « The NEW BELMONT » de NORTH SYDNEY est heureux de porter à la connaissance des voyageurs St-Pierrais que de nouveaux aménagements avec tout le confort moderne, lui permettent de satisfaire ses clients mieux encore que par le passé.

Les Saint-Pierrais apprécieront certainement la cuisine, le service et tous les avantages qui ont rendu The NEW BELMONT fameux.

Il est de plus très bien situé entre la gare et les quais, en plein cœur de Sydney

TIP TOP TAILORS Limited, TORONTO

Vêtements sur mesures.

Complet ou pardessus

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

M. l'abbé Marcel BURET, professeur au collège, St DIZIER (Hte-Marne) France, désire recevoir timbres, même communs de St Pierre et Miquelon par toutes quantités.

Envoie France et Colonies.— Echanges sérieux et honnêtes.



Le Jubilé

L'année 1950 sera l'année du Jubilé, sera l'Année Sainte.

Que signifient exactement ces termes ?

Le premier jubilé chrétien remonte à l'année 1.300. C'était alors une persuasion générale pour tout le monde chrétien qu'en l'année qui marquait le cent naître de la naissance du Christ, on pouvait gagner à Rome une indulgence très étendue. Des recherches faites à ce sujet dans les archives de l'Eglise romaine ne donnèrent aucun résultat ; mais telle était la persuasion commune, si ardent était le désir de profiter des faveurs spirituelles extraordinaires, que dès le 1er janvier Rome, fut envoiée par les pèlerins accourus de toutes parts. Boniface VIII promulgua alors une bulle accordant l'indulgence pleine et entière de leurs péchés à ceux qui se confesseraient et visiteraient les Basiliques de St Pierre et St Paul dans le courant de l'année 1.300. La même faveur était accordée pour toutes les années séculaires suivantes. En 1.470, Paul II réduisit à vingt-cinq ans l'intervalle entre les jubilés. Depuis cette époque ils se sont succédés très régulièrement tous les vingt-cinq ans, sauf en 1.800. Depuis 1.500, la coutume s'est établie que dans l'année qui suit immédiatement le jubilé ou l'année sainte de Rome, le Souverain Pontife l'étend à tout l'univers catholique, non pas cependant pour une année entière, mais pour une période moins longue. Le dernier jubilé ordinaire date de 1925. L'année suivante, le jubilé qui ne pouvait se gagner qu'à Rome en 1925, a été étendu à l'univers entier, suivant l'usage, mais pour toute l'année 1926.

Outre ces jubilés ordinaires qui reviennent tous les vingt-cinq ans, il y a des jubilées extraordinaires accordés pour des circonstances ou des événements particuliers, tels que l'avènement d'un nouveau pape, un centenaire, etc. On se souvient du Jubilé extraordinaire accordé en 1.933 pour le dix-neuvième centenaire de la Rédemption.

La première annonce de l'année sainte fut donnée par le Souverain Pontife dans son discours du 2 juin 1948 aux Cardinaux. Répondant aux vœux qu'on lui offrait à l'occasion de sa fête, Sa Sainteté Pie XII annonça au monde la célébration de l'année sainte :

« Plus le monde met en face de leurs yeux le spectacle désolant de ses dissensions et de ses contradictions, plus pressant est le devoir des catholiques de donner un lumineux exemple d'unité et de cohésion, sans distinction de langues, de peuples et d'origines.

« A la lumière de cet idéal de concorde, Nous accueillons avec reconnaissance envers Dieu et avec confiance dans son assistance l'approche de l'Année Sainte. On a pu, à certains moments, se demander si la Ville



éternelle aurait été matériellement et spirituellement en état d'assurer à un événement d'aussi grande portée un cadre digne de lui.

« Mais l'énergie, la grandeur d'âme, le sentiment fort de l'ordre dans la justice et dans la paix qui animent le peuple de Rome et d'Italie, ont produit sur le monde catholiques une si profonde impression qu'ils ont dissipé tant doute et ôté son fondement à toute sorte de crainte.

« Aussi est-ce avec une joie profonde et une douce émotion que Nous vous donnons, ainsi qu'à tout l'univers catholique, l'annonce qu'en 1950 la célébration de Vingt-cinquième Année Sainte dans l'histoire de l'Eglise aura lieu, s'il plaît au Seigneur, selon les formes consacrées par la Véritable tradition.

« Après les tristes temps qui viennent de s'écouler, remplis, jusqu'au bord du calice, de douleurs et d'angoisses, puisse cette Année vraiment sainte, avec la grâce du Tout-Puissant, par l'intercession de l'auguste Mère de Dieu, des Princes des Apôtres et de tous les Saints, être pour la famille humaine annonciatrice d'une nouvelle ère de paix, de prospérité, de progrès. Tel est notre voeu le plus cher, l'objet de nos plus ardentess supplications ».



ECHOS du MOIS

Mercredi 16 mars. — Arrivée du « Joseph Duhamel » de France et des Bancs, 16 jours de pêche. Il déclare 250 tonnes, Il vient charbonner et prendre du sel.

Jeudi 17. — Arrivée du vapeur « Wellington Kent » d'Halifax avec 80 tonnes de marchandises dont une certaine quantité de France. Il repart pour St Johns aussitôt le débarquement terminé.

Vendredi 18. — Arrivée du chalutier « Finlande », avaries de sondeur. Arrivée du vapeur « Keltic » d'Halifax avec diverses marchandises et 2 passagers.

Départ du « Finlande » et du « Joseph Duhamel » pour les Bancs.
Le « Béarn » effectue le courrier de Miquelon.

Dimanche 20. — Commencement de la Mission des hommes, préchée par Monseigneur.

Départ du « Keltic » à 8 h. pour St Johns avec 300 boucauts embarqués pour transbordement à Halifax.

Jeudi 24. — Arrivée du « Phoque » de France et des Bancs. déclare 50 tonnes après 18 jours de pêche.

Samedi 26. — Un arrêté du Gouverneur ferme les écoles pour un mois.



Extrait du
à cause d'une épidémie de coqueluche qui sévit actuellement à St Pierre.

Arrivée du chalutier « L'Heureux » venant déposer un marin blessé.
Il déclare 200 tonnes et repart aussitôt.

Dimanche 27. — Départ du « Phoque » à 8 h. du matin. — Arrivée du « Cap Fagnet » pour prendre sel et charbon. Il déclare 275 tonnes après 1 mois de pêche.

Lundi 28. — Le Père Michel commence aujourd'hui la mission des enfants devant un public moins nombreux que d'habitude à cause de la maladie, et dont la toux continue rend bien difficile la tache du prédicateur.

Le « Cap Fagnet » part le soir pour les Bancs.

Le hareng donnerait en abondance depuis 2 jours dans la baie de Fortune, permettant aux goëlettes de pouvoir se boetter.

Mercredi 30. — Arrivée du « Téméraire » venant de France et des Bancs. Après 31 jours de pêche, il déclare 250 tonnes. Il prend du sel.

Jeudi 31. — La session d'avril du Conseil Général est ouverte sous la présidence du Gouverneur.

Samedi 2 avril. — Arrivée du vapeur « Keltic » d'Halifax à 7 h. du soir avec diverses marchandises.

Arrivée dans nos eaux d'une grande quantité de poissons dits « merluches, genre « lieu ».

Dimanche 3. — Commencement de la Mission des dames et jeunes filles prêchée par le Père Heudes.

Arrivée, à 8 h. du matin, du nouveau bateau postal « Atlantic Charter » d'Halifax, retardé par les glaces.

Lundi 4. — Le vedette postal « Atlantic Charter » fait ses essais avec la commission d'acceptation. Il part à 6 h. du soir pour St Johns avec l'équipage local pour ramener le navire.

Mardi 5. — Les pêcheurs prennent les merluches, qu'ils salent pour expédition aux Antilles.

Mercredi 6. — Départ du « Keltic » à 7 h. du matin pour St Johns et Halifax avec 861 boucauts pour la Martinique et 457 colis (fûts et barils) pour la Guadeloupe.

Samedi 9. — A midi, arrivée de l'« Atlantic Charter » venant de St Johns avec pavillon tricolore qui sera désormais le sien.

Lundi 11. — Le comité de direction de la Flotte administrative décide d'appeler le nouveau vapeur postal « Le Miquelon ».

Mardi 12. — L'« Aspirant Brun » fait route sur St Johns pour y déposer un matelot grièvement blessé.

Extrait du JOURNAL OFFICIEL de la RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Débats de l'Assemblée de l'Union Française.

1^{re} Séance du Mercredi 9 Mars 1949



M. Le PRÉSIDENT.— La parole est à M. Gervain.

M. GERVAIN.— Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, l'importance du débat de ce jour et la place prépondérante qu'y veut prendre le parti communiste m'autorise à fournir à votre méditation quelques textes que je vous livre sans commentaire, tels que je les trouve dans le « Journal Officiel » du 24 février 1949.

Ces textes, d'ailleurs, n'ont peut-être pas un rapport direct avec le débat, j'en conviens. Mais ils s'y rapportent indirectement, à cause — je le répète — de l'importance que veut prendre dans ce débat le parti communiste.

Ces déclarations sont suffisamment explicites par elles-mêmes pour que vous compreniez, sans qu'il soit besoin d'insister, les raisons qui me font généralement, et qui me feront aujourd'hui encore, prendre le contre-pied des résolutions communistes.

A quels mots d'ordre, en effet, obéissent nos collègues du parti communiste en déposant leurs propositions, leurs motions ou en s'opposant aux nôtres ? Ces textes de Lénine, et de leurs différents congrès nous donnent la réponse. Je vous les livre tout simplement :

« L'état-major révolutionnaire de la classe ouvrière est profondément intéressé à avoir dans les institutions parlementaires de la bourgeoisie des éclaireurs qui faciliteront son œuvre de destruction.

« Le communisme se refuse à voir si le parlementarisme est une des formes de la société future. Il ne peut dès lors être question de l'utilisation des institutions gouvernementales bourgeoises qu'en vue de leur destruction. C'est dans ce sens, et uniquement dans ce sens, que la question peut être posée. La tribune d'un parlement bourgeois est un des points d'appui secondaires. » Et encore : « On ne peut pas invoquer contre l'action parlementaire la qualité bourgeoise de l'institution même. Le parti communiste y entre, non pour s'y livrer à une action organique, mais pour sauter de l'intérieur la machine gouvernementale et le parlement.

« Cette action parlementaire qui consiste à user de la tribune parlementaire à des fins d'agitation révolutionnaire, à dénoncer les manœuvres de l'adversaire, à grouper autour de certaines idées les masses qui,



surtout dans les pays arriérés, considèrent la tribune parlementaire avec de grandes illusions démocratiques, doit être totalement subordonnée aux buts et aux tâches de la lutte extraparlementaire des masses. »

Et voici une instruction formelle :

« Tout député communiste est tenu, sur la décision du comité central, d'unir le travail légal au travail illégal. Dans les pays où les députés communistes bénéficient encore, en vertu des lois bourgeoises, d'une certaine immunité parlementaire, cette immunité doit servir à l'organisation et à la propagande illégale du parti.

« Les députés communistes sont tenus de subordonner toute leur activité parlementaire à l'action extraparlementaire du parti. »

Et voici qui nous éclaire sur l'objectivité des propositions de lois communistes :

« Le dépôt régulier de projets de lois purement démonstratifs, conçus non en vue de leur adoption par la majorité bourgeoise mais pour la propagande, l'agitation et l'organisation, doit avoir lieu sur les indications du parti et de son comité central.

« Tout député communiste est tenu de se rappeler qu'il n'est pas un législateur cherchant un langage commun avec d'autres législateurs, mais un agitateur du parti envoyé chez l'ennemi pour appliquer les décisions du parti... »

M. Raymond BARBE.— C'est même un révolutionnaire....

M. GERVAIN.— Certainement.

Je poursuis.:

... « Le député communiste est responsable non pas devant la masse dispersée des électeurs, mais devant le parti communiste légal et illégal. »

Et M. Pierr André, qui citait ces textes, ajoute :

« Voilà là doctrine, les instructions et les mots d'ordres qui sont donnés à des députés du parti communiste, en France et ailleurs. »

Je tenais à donner à ces textes — qui le méritent — une nouvelle fois la publicité du *Journal Officiel*, et je leur souhaite outre-mer une très large diffusion, car ce n'est pas sans inquiétude que nous voyons là-bas la progression du parti communiste, et je voudrais mettre en garde....

(Plusieurs conseillers à l'extrême gauche) : Ah ! Ah ! nous y voilà.

M. GERVAIN.— Je le dis franchement comme je le pense. Je voulais mettre en garde tous mes frères de l'Union française contre cette entreprise d'un parti qui, consciemment ou non, les mène, sinon à leur perte, du moins à une forme d'esclavage cent fois pire peut être que celle d'où notre action civilisatrice a tiré leurs pères. (applaudissements au centre).

Oui, j'ai la conviction qu'en agissant ainsi, en mettant en garde les



peuples d'outre-mer contre la propagande communiste, c'est dans leur intérêt véritable que je travaille.

Voyez-vous, mes chers collègues, je crois en Dieu, mais aussi je crois dans l'homme ; et, d'ailleurs, comme on l'a déjà dit : Croire en Dieu, c'est peut-être croire deux fois dans l'homme. (Vifs applaudissements au centre. — Très bien, très bien). Et c'est parce que je crois dans l'homme que je voudrais mettre en garde tous mes frères, les hommes, contre la politique d'un parti qui, je le répète, consciemment ou non, travaille contre l'homme et obéissant aux consignes que je vous ai citées aliène aux causes qu'il prétend défendre les sympathies et la collaboration de ceux qui se refusent à se laisser intégrer dans ce tot litarisme destructeur. (Applaudissements à gauche et au centre).



Les familles Goupilliére et Jaccachury remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper.

Les familles Roger Briand, Louis Hardy, Roger Potier, prient les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de les frapper, de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

Victor YON, Entrepreneur de maçonnerie
TOMBEAUX et CARRÉE

A VENDRE

Un FOURNEAU de cuisine
S'adresser chez M. Georges OZON

La « BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE » est ouverte le Mardi et Jeudi, Samedi, au Foyer, de 8 heures à 6 heures.

Prix de location des livres : 2 frs par volume.